

Les attaques de poux redoublent avant les vacances

Santé Le mois de juin est celui des poux dans les écoles du canton. Ces sales bêtes profitent des têtes à têtes que favorisent les courses d'école, les camps et autres fêtes de fin d'année.

Par
Alain Prêtre

Les allergies aux pollens sont saisonnières mais les attaques de poux sont permanentes. Les écoles sont concernées au premier chef et la période qui s'engage est particulièrement sensible. «En juin, les écoliers préparent les spectacles de fin d'année. Ils se regroupent en rangs serrés dans les chorales et dans l'apprentissage de saynètes. C'est aussi la période des courses d'école et des camps verts. Toutes ces activités favorisent une proximité des corps et offrent un terrain favorable au développement des poux», explique Corinne Haesler, infirmière scolaire à la ville de La Chaux-de-Fonds. Infirmière au Cercle scolaire du Val-de-Ruz, Valérie Reuge confirme que le pou se développe dans la promiscuité. «Il ne saute et ne vole pas. Il faut un contact direct entre les corps pour qu'il passe

Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des poux»

Corinne Haesler
Infirmière scolaire à La Tchaux

d'un individu à l'autre». Une vigilance plus étroite que d'ordinaire s'impose tant aux parents qu'aux enseignants. L'École ne procède plus comme il y a encore quelques années au dépistage in situ des poux. «Les séances d'épouillage systématique en salle de classe sont révolues», note Corinne Haesler. Les écoles doivent pouvoir compter sur la



Surveiller les poux sur les têtes des enfants: le job des parents.

collaboration des familles. Une attitude qui ne va pas toujours de soi. «Il y a moins de réticences à en parler mais le sujet reste tabou car il est associé à la notion de saleté. Les gens ont encore honte de signaler que leurs enfants en sont atteints», rapporte Emmanuelle Liechti, infirmière scolaire à la ville de Neuchâtel. Cette dernière doit faire preuve de beaucoup de psychologie pour que les parents s'autocontrôlent. «Je les rends attentifs à cette exigence en prenant des gants. Ce n'est pas forcément facile pour eux d'entendre qu'ils peuvent être porteurs de poux». Au Cercle scolaire du Val-de-Ruz, la position de l'administration est claire: «Les problèmes de poux, c'est l'affaire des parents. C'est à eux de passer deux fois par semaine le peigne

dans les cheveux de leurs enfants. A l'école nous limitons à faire de la prévention et de la surveillance». A chacun ses responsabilités. La dissimulation du problème n'est évidemment pas le meilleur moyen de tuer les lentes dans l'œuf mais de favoriser leur propagation. Valérie Reuge tord le coup à une rumeur encore trop répandue. «La survenue des poux n'a rien à voir avec l'hygiène». Le pou ne fait aucune différence entre un enfant négligé et un enfant soigné. «Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des poux», souligne Corinne Haesler.

Discrimination sociale

Egale face aux attaques de poux, les enfants selon leur origine sociale, ne le sont pas tous face aux possibilités de

traitement. «Les familles en proie à une certaine misère sociale peuvent être mises en difficulté financièrement à cause de la cherté des produits prescrits pour éradiquer les poux. Il faut savoir qu'il y a un marché du poux et des shampoings», relève l'infirmière scolaire de La Chaux-de-Fonds. Conscient de cet obstacle financier, le Cercle scolaire du Val-de-Travers vient en aide aux familles nécessiteuses. «Nous pouvons leur distribuer gratuitement des produits grâce à la compréhension d'un fabricant», observe Dominique Ionescu infirmière scolaire. Les services de santé scolaire du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont également des solutions similaires à proposer aux enfants de familles démunies.

Le coût de la lutte contre les poux doit prendre en compte en outre la désinfection de la literie et des habits éventuellement contaminés mais sans succomber à la psychose. «Les poux ne sont pas des lions. Il n'y a pas lieu d'entrer dans un état hystérique et à s'imposer des contraintes énormes. Nous ne sommes pas dans le cas d'une dératation. Il suffit d'enfermer dans un sac plastique durant 24 heures taie d'oreiller, bonnets, doudous, brosse à cheveux le temps nécessaire pour que les poux s'asphyxient», avertit Corinne Haesler. Suite au prochain épisode: «Chaque année, à la rentrée scolaire d'août, nous sommes confrontés à une présence importante de poux», avertit Valérie Reuge. /APR

(ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

Une semaine littéraire

Culture Les écrivains de l'Arc jurassien innovent.

La première semaine des écrivains neuchâtelois et jurassiens -Un moment pour une rencontre- aura lieu du lundi 15 juin au vendredi 19 juin. Elle est destinée à favoriser la rencontre des auteurs avec des enfants ou des adultes, de permettre et de faciliter l'ouverture à la connaissance des livres, de faire part des expériences et de répondre aux questions des intéressés. Elle sera organisée par l'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens qui en ont décidé ainsi lors de leur récente assemblée générale. Ils ont par ailleurs aussi fixé la date du deuxième salon des écrivains neuchâtelois et jurassiens au dimanche après-midi 29 novembre à la Salle polyvalente d'Auvernier. Il sera agrémenté de trois concours de dictées pour trois classes d'âges différentes.

Depuis 1950

Cette Association rassemble depuis 1950 des poètes, des romanciers, des essayistes ou encore des chroniqueurs et des librettistes liés aux cantons de Neuchâtel et du Jura ainsi qu'à la partie francophone du canton de Berne. Forte de quatre-vingt-un membres, quatre nouveaux écrivains ont été admis: Rachel Zufferey, Francis Kaufmann, Alain Christophe Grüter et Alexandre Caldara.

Le comité se compose de Thierry Amstutz, président; Gilbert Pingeon, secrétaire et Les Cafés littéraires; Pierre Gindraux, caissier; Benoîte Crevoisier et Denis Petitjean, membres; François Berger, Commission littéraire; Lucienne Serex, Les Lundis des mots; Les Soirées littéraires biennoises, Francis Bonca; Luc Wenger, membre d'honneur. Pour faire connaître l'Association, ses membres et leurs œuvres, un site Internet très complet est visible à l'adresse www.aenj.ch/réd

Prix au meilleur étudiant en finance

CANTON Le «Prix des banques neuchâteloises» a été remis par l'Association cantonale des banques neuchâteloises (ACBN) à Albian Albrahimi dans les locaux de l'Université de Neuchâtel. Ce prix, d'un montant de 10'000 francs, récompense le/la meilleur/e étudiant/e de 1ère année du Master en Finance de l'UniNE.

Remise pour la 3ème fois, cette bourse d'excellence distribuée annuellement a été créée en 2012 par l'ACBN afin de témoigner son soutien au domaine de la formation, pilier du succès de la Suisse, et aux étudiants neuchâtelois qui, bientôt, viendront renforcer les acteurs du monde de la finance.

Fondée en 1947 par huit banques présentes dans le canton, l'ACBN, dont le but principal est la sauvegarde des intérêts de la place financière neuchâteloise, est actuellement composée de neuf



Albian Albrahimi a reçu un chèque de 10'000 francs.

(SP)

membres: BCN, UBS, Credit Suisse, Banque Coop, Banque Valiant S.A., Banque Bonhôte (les quatre banques fondatrices) ainsi que Banque Migros, Banque Raiffeisen et Crédit Agricole Financements (Suisse) S.A. /comm

IMPRESSUM

Courrier arc
neuchâtelois PRESSE
HEBDOS

Pierre-à-Mazel 39
2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 52 52
Fax 032 723 53 79

Société éditrice: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA

Editeur: Jacques Matthey

Rédacteur en chef: Patrick di Lenardo

Rédaction: Alain Prêtre, Salomé di Nuccio,
redaction@courrierneuchatel.ch

Publicité: Publicitas Neuchâtel, St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 729 42 42 neuchatel@publicitas.ch

Publicitas La Chaux-de-Fonds, Neuve 14, 2301 La Chaux-de-fonds
Tél. 032 729 42 62 lachaux-de-fonds@publicitas.ch

Vous n'avez pas reçu votre journal?

Signalez cet incident à notre service clientèle, tél. 032 723 53 90

Tous les droits sont réservés sur l'ensemble du contenu de la publication. Toute réimpression, reproduction, copie de texte rédactionnel ou d'annonce ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques est soumise à l'approbation préalable de l'éditeur. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par des tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite. /SNP